



2 agents constatateurs (D4) - CDI temps plein

MISSIONS PRINCIPALES

Dans le respect de la hiérarchie, des procédures et des règlements en vigueur, les agents constatateurs d'infractions environnementales ont deux missions principales :

1. Sensibiliser le citoyen et prévenir les incivilités environnementales (mesure préventive orale ou avertissement préalable - prévention) ;
2. Rechercher et constater les infractions environnementales ainsi que contrôler le respect des lois et décrets relatifs aux matières environnementales (répression).

Pour exécuter ces missions, ils seront amenés à :

- ✓ Accompagner les équipes chargées du ramassage des déchets et à procéder à des fouilles ;
- ✓ Visionner les caméras de surveillance installées sur le territoire communal pour lutter contre les infractions environnementales ;
- ✓ Convoquer et entendre les auteurs présumés ;
- ✓ Rédiger des procès-verbaux liés à cette problématique ;
- ✓ Collaborer avec la cellule environnement de la zone de police Seraing-Neupré ;
- ✓ Sensibiliser les citoyens au respect des dispositions du Règlement communal et de la législation environnementale en vigueur en Région Wallonne ;
- ✓ Participer à des réunions d'échange d'expérience, de coordination et de planification.

PROFIL



- ✓ **Être titulaire, au minimum, d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.**
- ✓ Etre âgé de 18 ans accomplis
- ✓ Disposer d'une attestation de réussite de la formation d'agent constatateur environnement, ou vous engager à suivre et à réussir les formations nécessaires à l'exercice de la fonction
- ✓ Disposer d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'environnement, et plus spécifiquement dans l'application de la législation environnementale est un atout

Une première sélection sera faite sur base des CV reçus. Les candidats dont le domaine du diplôme et/ou l'expérience ne seraient pas jugé(s) utile(s) à la fonction ne seront pas sélectionnés pour participer aux entretiens.

- ✓ Disposer d'un permis B
- ✓ Disposer d'une excellente orthographe et d'une bonne capacité rédactionnelle et de synthèse
- ✓ Maîtriser les outils informatiques (logiciels de traitement de texte, tableurs, messagerie, ...)
- ✓ Maîtriser la partie VIII du livre 1er du Code de l'environnement relative à la recherche, la constatation, la poursuite, la répression et les mesures de réparation des infractions en matière d'environnement entrée en vigueur le 6 février 2009 et modifiée par les décrets du 6 mai 2019 et du 24 novembre 2021 relatifs à la délinquance environnementale

Vous êtes :

- ✓ Capable de faire face à un comportement agressif de la part de tiers et de vous maîtriser dans une telle situation. Une attestation de formation à la maîtrise de la violence est un atout ;
- ✓ Capable de vous exprimer avec aisance et intelligibilité ;
- ✓ Discret, capable de faire preuve de réserve et de respecter la confidentialité des données ;
- ✓ Intègre, vous êtes d'une probité irréprochable ;
- ✓ Rigoureux, vous respectez les procédures ;
- ✓ Vous avez l'esprit d'équipe et savez faire preuve d'initiative.

CONDITIONS

- ✓ Etre belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne.
- ✓ Etre de conduite irréprochable - jouir de ses droits civils et politiques (Casier judiciaire vierge).

OFFRE

- ✓ Rémunération dans l'échelle barémique D4.
- ✓ Deuxième pilier des pensions pour le personnel contractuel.
- ✓ Droit à un pécule de vacances et allocation de fin d'année.
- ✓ Remboursement 100% des titres de transports en commun.
- ✓ Remboursement des frais de déplacement imposés par le service.
- ✓ Quota de congé annuel attractif et récupération des jours fériés qui tombent le week-end.
- ✓ Avantages liés au service social de la ville.
- ✓ Ancienneté valorisable (dans le secteur privé, max. 6 ans à condition que ces services soient en rapport direct avec la fonction à exercer à l'administration et, dans le secteur public, toute l'ancienneté).
- ✓ Horaire fixe sur 2 semaines : de 7h30 à 12h/de 12h30 à 16h45 du lundi au vendredi la première semaine et du lundi au jeudi la deuxième semaine.

INTÉRESSÉ(E) ?

La candidature (CV + lettre de motivation), accompagnée, obligatoirement, de la copie des titres ou diplômes requis, doit être transmise, pour le **16 juin 2023** au plus tard, par mail à l'adresse suivante : rh@seraing.be. Si la candidature est considérée comme recevable, vous serez convié(e), ultérieurement, afin de participer à une entrevue. Pour tout renseignement : Cellule RH au 04/330.83.66.